

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée



Bruxelles, le 18 juillet 2012 – 17:45 h

[www.recticel.com](http://www.recticel.com)

## Publicité en vertu des dispositions de la loi du 2 mai 2007

### Notification par Compagnie du Bois Sauvage s.a.

### Modifications de l'investissement en actions assorties d'un droit de vote

Les informations divulguées dans le présent document sont des informations réglementées au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers autorisés à faire du négoce sur le marché réglementé.

Les statuts de Recticel SA prévoient que tout actionnaire détenant au moins 3% des actions Recticel assorties d'un droit de vote doit le signaler à l'entreprise ainsi qu'à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Tout passage à la hausse ou à la baisse de ce seuil de 3%, puis de 5% ou d'un multiple de 5%, doit être communiqué.

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel (NYSE Euronext: REC) communique la situation suivante:

**Compagnie du Bois Sauvage s.a.**, domiciliée 17, rue du Bois Sauvage à 1000 Bruxelles (Belgique), ensemble avec tous les membres du groupe d'actionnaires de contrôle, a informé Recticel et la FSMA qu'en date du 13 juillet 2012 la **Compagnie du Bois Sauvage s.a.**, et ses personnes et sociétés liées, à savoir Mr Guy Paquot, Fingaren s.c.a. et Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a., ont ensemble dépassé vers le bas le seuil statutaire de 30%.

| Actionnaire                                 | Situation précédente<br>(26 sept 2011)<br>en % du<br>nombre<br>total des<br>nombre<br>d'actions | actions<br>émises<br>assorties<br>d'un droit<br>de vote | Nouvelle situation<br>en % du<br>nombre<br>total des<br>nombre<br>d'actions | actions<br>émises<br>assorties<br>d'un droit<br>de vote |
|---|---|---|---|---|
| Compagnie du Bois Sauvage s.a.              | 8 488 006   | 29,34%  | 8 362 356   | 28,90%  |
| Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a. | 308 024   | 1,06%   | 308 024   | 1,06%   |
| Mr Guy Paquot                               | 7 620   | 0,03%   | 7 620   | 0,03%   |
| <b>Total</b>                                | <b>8 803 650</b>  | <b>30,43%</b>   | <b>8 678 000</b>  | <b>29,995%</b>  |

Les déclarations peuvent être consultées sur le site web de Recticel (<http://www.recticel.com/index.php/investor-relations/shareholders/shareholding-notification-obligation>).

\*\*\*

Conformément à la loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Recticel SA, les notifications des participations importantes ou leurs modifications peuvent être adressées à [verbruggen.dirk@recticel.com](mailto:verbruggen.dirk@recticel.com).

Conformément à la législation belge actuelle en matière de transparence (loi du 2 mai 2007 – A.R. du 14 février 2008), le dénominateur déterminant la notification est de **28.931.456** actions.

\*\*\*

La publicité est conforme aux dispositions de la loi du 2 mai 2007.

Conformément aux articles 15, §1, et 18, §1, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Recticel publie l'information suivante:

**Situation actuelle:**

|   |              |
|---|--------------|
| - Capital social total  | € 72 328 640 |
| - Nombre total d'actions en circulation (avec droit de vote)          | 28 931 456   |
| - Nombre total de warrants en circulation <sup>1</sup>                | 2 660 500    |
| - Nombre total d'obligations convertibles en circulation <sup>2</sup> | 1 150        |

<sup>1</sup> Chaque warrant donne à son détenteur le droit de souscrire 1 nouvelle action ordinaire.

<sup>2</sup> Chaque obligation (valeur nominale: € 50 000) peut être convertie en 3.990,42 nouvelles actions ordinaires sur la base du **prix de conversion actuel (€ 12,53)**. La conversion de toutes les obligations peut donc donner naissance à 4.588.986 actions ordinaires supplémentaires. Le prix de conversion peut être adapté conformément aux conditions habituelles. Les obligations convertibles rachetées par le Groupe n'ont pas été déduites.

\*\*\*

## CALENDRIER FINANCIER

Résultats du premier semestre 2012  
*Trading update* du troisième trimestre 2012

30.08.2012 (avant l'ouverture de la bourse)  
 09.11.2012 (avant l'ouverture de la bourse)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RECTICEL – avenue des Olympiades 2, B-1140 Bruxelles (Evere)

### PRESSE

**Mr Jan De Moor**  
 Mobile: +32 475 42 78 26  
 Tél: +32 2 775 18 95  
[demoor.jan@recticel.com](mailto:demoor.jan@recticel.com)

### INVESTOR RELATIONS

**Mr Michel De Smedt**  
 Mobile: +32 479 91 11 38  
[desmedt.michel@recticel.com](mailto:desmedt.michel@recticel.com)

## RECTICEL EN BREF

Recticel est un groupe belge de dimension européenne mais il est également actif dans le reste du monde. Il est présent dans 28 pays avec 107 implantations.

Recticel contribue au confort quotidien. Il fabrique non seulement des rembourrages de sièges mais encore des matelas et des sommiers de grandes marques, des isolants, des habillages intérieurs pour voitures et toutes sortes de d'autres produits destinés à des applications industrielles et domestiques.

Recticel regroupe les marques de literie réputées Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Swissflex®, Superba® et Ubica®. La division Isolation fournit des produits d'isolation thermique de première qualité sous les marques connues Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®.

Recticel est animé par une grande volonté de progrès technologique et d'innovation, ce qui lui a permis de percer auprès des constructeurs automobiles les plus prestigieux.

En 2011, Recticel a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 1,38 milliard.

Recticel (NYSE Euronext: REC – Reuters: RECTt.BR – Bloomberg: REC.BB) est coté à NYSE Euronext à Bruxelles.



Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site [www.recticel.com](http://www.recticel.com).